

Portugal : plaintes contre la campagne du « non »

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 6 février 2007

Le « mouvement pour le oui » au référendum portugais du 11 février a déposé ce mardi six plaintes auprès de la Commission nationale des élections visant le « type de campagne du non », allant jusqu'à dénoncer une veillée de prières pour la vie organisée le 10 février par la paroisse d'Alhandra, pendant la journée de réflexion avant le vote.

« C'est très grave. Il s'agit d'une immixtion dans la campagne. Les prêtres sont interdits par la loi d'intervenir dans la campagne et nous voyons ici tout un tas de cas avec des éléments qui violent la loi, ce qui indique aussi quelque désespoir du côté de la campagne du non », a déclaré le député mandaté par le « mouvement pour le oui », la communiste Odete Santos.

« La loi du référendum dispose que les ministres du culte ne peuvent influencer le vote en aucun sens », a renchéri une autre représentante du « oui », Lucia Gomes.

Une autre plainte visait l'école Eça de Queiroz, de Lisbonne, qui organise un voyage scolaire dans le cadre de son cours de religion et de morale avec des élèves en âge de voter du 9 au 12 février.

On ne s'étonnera pas d'apprendre que la communiste Odete Santos ait affirmé à cette occasion que les arguments de la campagne du non, comme la discussion sur le commencement de la vie ou la proposition de suspendre les jugements « servent à embrouiller » les électeurs.

Effectivement : si le oui l'emporte dimanche, la mise à mort du fœtus sera autorisée sans condition jusqu'à dix semaines de grossesse, et passible des tribunaux à dix semaines et un jour. C'est clair, non ?

Source : [ici](#).